



# ASSOCIATION **VOGUE MASSALIA**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

---

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du samedi 1<sup>er</sup> décembre 2007 à 14h30**

\*\*\*\*\*

Le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2007 à 14h30, les membres de l'association « **VOGUE MASSALIA** » se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation de son président, Jean-Patrick Guéritaud, au siège de l'association, 7, rue Aldebert, 13006 Marseille.

### **Ordre du jour:**

- Rapport moral du Président.
- Rapport financier.
- Approbation des comptes.
- Rapport d'activité 2007
- Présentation et approbation du programme d'activités 2008.
  - Le point sur le projet Québec 2008
  - Autres Déplacements et manifestations
  - Activités de l'association pendant l'absence du bateau
- le point sur la Fédération Voile-aviron et l'implication de VM au niveau régional
- Adoption du budget prévisionnel 2008
- procuration à donner sur le compte de l'association
- Renouvellement des cotisations.
- Candidatures et Élection du conseil d'administration et renouvellement du bureau.
- Questions diverses.

\*\*\*\*\*

**Adhérents présents : 11    adhérents représentés : 7**  
**Nombre de membres de l'association votants : 24**  
**Le quorum est atteint.**

**Total : 18**  
**quorum 8**

\*\*\*\*\*\_\*\*\*\*

Après avoir souhaité la bienvenue à tous le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

# I - RAPPORT MORAL

## A) Activités associatives

### Navigations à Marseille

L'activité essentielle de l'association en 2007 a consisté à faire naviguer la yole MASSALIA en rade de Marseille et en déplacement.

Des sorties en rade sud ont été organisées tout au long de l'année, essentiellement en WE, mais cette activité a souvent été handicapée par une météo défavorable. L'absence d'un local associatif à proximité du bateau ne permet pas de maintenir une activité (formation théorique, matelotage, chants de marins etc...) lorsque les sorties sont annulées, et cette situation regrettable conduit à une désaffection progressive des équipiers. C'est ce qui explique vraisemblablement la chute importante d'adhérents en 2007 (la plupart des sorties de l'automne 2006 et de l'hiver 2007 ont dû être annulées pour cause de météo).

Le président fait état de contacts récents avec la direction du CMV qui annonce des changements imminents : signature d'une convention avec chaque association utilisatrice du site et mise à disposition d'un local où pourra être stocké du matériel de façon privative et qui pourra servir pour les réunions associatives. On peut donc espérer que nous serons prochainement en mesure de diversifier les actions associatives et donc de remobiliser les adhérents et faire venir de nouveaux membres.

Pour faire face à ce contexte défavorable, l'association **VOGUE MASSALIA** a mis en œuvre une politique d'ouverture et de partenariat avec d'autres associations, et en particulier, l'Arfade, l'UCPA Sud Loisirs et le club d'aviron d'Esparon sur Verdon.

### Déplacements

Nous avons pu ainsi inscrire et faire participer l'association et la yole Massalia à plusieurs manifestations d'importance.

#### 1) La Semaine du Golfe du Morbihan (4<sup>ème</sup> édition).

Tous les deux ans, le monde de la voile traditionnelle, des bateaux de patrimoine et des bateaux voile - aviron se retrouve de plus en plus nombreux pour naviguer en toute sécurité dans le golfe du Morbihan.

La quatrième édition, à l'Ascension 2007, grâce à un programme chaque fois remanié, a été une grande réussite. La yole Massalia a fait partie des 18 yoles de Bantry qui ont constitué la Flottille n°1 et ont régaté ensemble dans la convivialité et le plaisir du partage d'un même intérêt pour le patrimoine maritime. Cette manifestation a permis des échanges fructueux avec les autres équipages de yole. La yole Massalia a été classée quatrième au classement général.

#### 2) L'accueil des grands voiliers lors de l'Escale de la Tall Ships Race à Toulon.

Les organisateurs de cet événement rare et prestigieux ont invité les yoles de Bantry, dont l'original servait de chaloupe de transports d'officier sur les grands vaisseaux, à venir animer la fête par des régates et des démonstrations de manœuvre. Six yoles de Bantry, dont Massalia, ont répondu à cette invitation et ont régaté pendant quatre jours sur la rade de Toulon, effectué des démonstrations de manœuvres complexes devant un public très nombreux et participé aux échanges avec les cadets des grands voiliers.

L'équipage de Massalia a participé avec beaucoup d'enthousiasme à la parade finale des équipages à travers la ville. La yole Massalia a remporté la troisième place au classement final des régates.

### **3) le Défi Rames, Istres 2007**

Cette manifestation est destinée à promouvoir l'insertion des handicapés mentaux par le sport. Elle permet à un groupe d'handicapés de réaliser un raid à l'aviron de mer Istres-Martigues-Port Saint Louis du Rhône et retour. Pour la deuxième fois consécutive, la yole Massalia a apporté son concours à cette manifestation en participant à l'accueil des rameurs à ISTRES en fin de raid, et en assurant pendant toute la journée sur le plan d'eau d'Istres des « baptêmes de yole » pour les handicapés et leurs familles.

### **4) Les 7<sup>ème</sup> régates de yoles du Sud de la France.**

Pour la septième année consécutive, la yole Massalia a participé aux Régates de yoles du Sud de la France organisées par Cap Marseille dans le cadre de septembre en Mer. Ces régates sont devenu un rendez-vous international de yoles de Bantry, et donnent lieu à des régates très disputées. Massalia a terminé sixième.

Cette année, Massalia a embarqué en régates une délégation de jeunes sénégalaises désireuses de découvrir la yole de Bantry dans le cadre d'un projet culturel franco-sénégalais.

### **5) L'organisation, l'encadrement et la participation à un stage national de formation Voile-Aviron à Mesquer (44).**

Vogue Massalia est membre fondateur de la Fédération Voile-Aviron, et son président est rapporteur national de la commission formation. A ce titre, il a supervisé la conception et l'organisation d'un stage de formation Voile-Aviron à Mesquer (44) près de la Baule, destiné à permettre la mise en place d'un brevet de Patron d'embarcation Voile-Aviron. Ce stage a rassemblé 72 participants, dont 6 membres de l'association qui ont ainsi pu acquérir une expérience de diverses embarcations voile-aviron et se former en vue de l'encadrement de l'équipage de la yole Massalia.

## **B) Entretien du bateau**

Le grand carénage de la yole ayant été effectué en 2006, il a été procédé au début 2007 à un nettoyage complet du bateau et à la peinture de la coque. Un mat reste à finir (ponçage et traitement) sur le chantier Arfade à l'ENMM.

## **C) Activités extérieures et Partenariats.**

**VOGUE MASSALIA** est en convention avec **l'UCPA Sud Loisirs** pour l'organisation des sorties de la yole encadrées par Coralie Leprêtre, monitrice UCPA. Cette convention, qui donne satisfaction à tout le monde, sera reconduite.

L'association est présente, à travers son président, au sein de la commission patrimoine de **l'Office de la Mer**. Dans ce cadre, JP Guéritaud fait partie du comité de pilotage de l'enquête « barquettes marseillaise » entreprise dans le cadre du projet européen MARIMED II portant sur le tourisme et la pêche. Ce recensement a permis la constitution d'une base de donnée informatisée. Il travaille actuellement à la mise en valeur de ce travail en développant un projet

de formation à la charpente de marine et maintenance des barquettes et à un projet de publication.

**VOGUE MASSALIA** est membre du Pôle **Associatif Synergie Mer (PASS'MER)**, dont l'objectif est de regrouper les associations marseillaises travaillant à mettre en valeur le patrimoine maritime de Marseille pour développer une synergie d'action en vue de la réalisation d'une manifestation commune de grande ampleur.

**VOGUE MASSALIA** est également membre actif de la **Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen (FPMM)**, qui travaille à préserver et mettre en valeur le patrimoine maritime de notre littoral.

Dans ce cadre, **VOGUE MASSALIA** a invité M. Lance LEE chercheur américain fondateur du premier centre de restauration et préservation du patrimoine maritime aux USA et fondateur de l'Atlantic Challenge, compétition à l'origine de la reconstruction des yoles Bantry, à venir faire une conférence, dans le cadre de Septembre en Mer, sur Joseph Conrad et son apprentissage de la voile latine à Marseille à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, à bord de la balancelle « Tremolino ».

#### **Fédération Voile-Aviron (FVA)**

**VOGUE MASSALIA** est membre fondateur de la Fédération Voile-Aviron. Son président est membre du bureau national et responsable de la commission formation, du site Internet et de l'édition du bulletin fédéral. Il contribue à donner de la yole Massalia à l'échelle nationale une image de dynamisme et de compétence.

Avant d'aborder la question importante de la participation de Massalia aux manifestations des 400 ans du Québec, le président soumet cette première partie du rapport moral au vote. Une brève discussion s'engage concernant l'activité patrimoniale, certains souhaitant limiter l'activité de l'association à la pure navigation, opinion à laquelle le président est opposé.

**Il souligne l'importance pour l'association d'être plus et mieux présente sur l'ensemble des manifestations nautiques marseillaises, en particulier celles concernant le patrimoine maritime (salon nautique, Voiles du Vieux Port, Septembre en Mer) et demande qu'un effort de chacun soit fait dans ce sens.**

**Le rapport moral est approuvé par 16 voix pour, une voix contre et une abstention.**

### **D) Projet Québec 2008**

Suite à l'invitation lancée en 2005 à 10 yoles de Bantry françaises de venir fêter en Juillet 2008 les 400 ans de la fondation de Québec par le français Samuel de Champlain en participant à un Défi International Jeunes Marins, la yole Massalia s'est engagée à être présente à cette prestigieuse manifestation avec un équipage de jeunes marins âgés de moins de 30 ans, conformément au règlement publié par les québécois.

Les québécois offrent le transport transatlantique AR du bateau en conteneur, le logement et la nourriture d'un groupe de 20 personnes par bateau. L'association doit assurer le transport de ces 20 personnes par avion. Marseille Québec A-R, ainsi que les divers frais annexes d'équipement, assurance etc....

Depuis cette date, le président travaille au sein de la FVA pour la mise en place d'un billet avion collectif pour les 10 yoles invitées.

Massalia doit partager un conteneur au départ de Fos avec la yole Jem'var de Toulon. La date de « mise en boîte » de la yole n'est pas connue mais devrait se situer fin mai à début Juin. Il faudra procéder à la construction d'un bâti dans le conteneur pour stocker les yoles sans risques de dégâts.

Le budget de l'opération est chiffré entre 21.000€ et 30.000€, dont 21.000€ pour le seul transport. La décision a été prise de financer le transport du groupe essentiellement par appel à des sponsors extérieurs. Jean-Michel Pain, trésorier s'est chargé du démarchage.

Le président fait le bilan de la situation fin 2007, avant que nous ne soyons définitivement engagés financièrement. Il souligne les principaux problèmes rencontrés et risques encourus :

- grande difficulté à constituer un équipage de jeunes de moins de trente ans, correctement entraînés en vue de cette manifestation de haut niveau.
- problèmes posés par l'encadrement du groupe, surtout lors de l'entraînement à prévoir entre janvier et mai 2008.
- difficultés pour boucler le budget minimum. Nous pouvons actuellement espérer obtenir 5 à 6000€ de nos principaux sponsors, loin du compte. Le président souligne les conséquences potentiellement graves pour les finances de l'association une fois les engagements financiers pris.
- Problème du maintien d'une activité associative pendant la période d'été, alors que la yole sera absente de Marseille de fin Mai à fin septembre (période habituelle d'activité maximum) et du redémarrage de l'association et des activités de navigation à l'automne 2008, compte tenu de l'expérience décevante de l'automne 2006.

Le président présente la proposition de partenariat qu'il a faite à l'association d'insertion Arfade sur ce projet. L'Arfade fournirait le complément d'équipage avec des jeunes en insertion, dont trois québécois, et s'engage à obtenir le financement complémentaire auprès de divers financeurs avec lesquels elle travaille habituellement. Son président, René Amoros, présent, soulignant l'effet d'image très positif de cette manifestation pour la yole et pour Marseille, affirme que « c'est jouable ».

**Dans ces conditions le président, après avoir de nouveau attiré l'attention sur les risques de l'opération, met au vote la poursuite ou non de ce projet.**

- |  |                |
|--|----------------|
| ○ Pour que Massalia aille au Québec en partenariat avec l'ARFADE : | <b>12 voix</b> |
| ○ Contre la poursuite du projet                                    | <b>4 voix</b>  |
| ○ Abstentions  | <b>2 voix</b>  |

**La décision d'envoyer Massalia aux fêtes des 400 ans de Québec en partenariat avec l'Arfade est donc confirmée.**

Un groupe de travail commun **VOGUE MASSALIA** / Arfade sera mis sur pied pour monter les dossiers et organiser ce déplacement.

Par ailleurs, le président s'engage à rechercher, via la bourse des équipiers de la FVA, des embarquements pour les membres de l'association ne participant pas à Québec 2008 et qui souhaiteraient participer cet été aux fêtes de Brest – Douarnenez 2008, et l'association apportera son aide financière à leur déplacement.

Dans le même esprit de soutien associatif en l'absence de sorties sur la yole, des activités de remplacement seront proposées, en particulier dans le domaine patrimonial.

## II - RAPPORT FINANCIER

Le trésorier présente les comptes de l'exercice 2006 – 2007, arrêtés au 31/10/2007.

Les dépenses se chiffrent à 6389,59 Euros

Les gros postes sont l'entretien du bateau pour 1056,97€ et les déplacements pour 3852,59€.

Au titre des recettes, il y a les cotisations pour 835€, et les subventions des organismes institutionnels.

Nous avons demandé au Conseil Régional, au Conseil Général et à la Ville une subvention de 3500€ chacun. Nous avons obtenu et encaissé 3500€ de la Région (Service Mer), 350€ du Département des BdR au titre de la Vie associative et 1000€ de la Ville (DNP).

Nous avons également encaissé une contribution des équipiers aux déplacements de 1173,72€ et 214,72 Euros au titre de la carte de navigation et de la vente de produits (T-shirts etc...).

Le total des recettes se monte à 7790,38€.

Il faut ajouter à cette somme 500€ encaissés au titre du sponsoring Québec 2008 qui resteront spécifiquement affectés à cette opération et sont transférés aux provisions. Une provision supplémentaire de 500€ au titre du Québec est également constituée, et 159,13€ sont affectés au fond de réserve.

Les comptes s'équilibrent alors avec 7598,72€ en recettes et en dépenses

Il reste sur le compte bancaire un solde positif de 5563,09€ et l'association n'a aucune dette, amortissement ou passif à apurer.

Au titre des contributions en nature, nous bénéficions de la part de la Ville d'un poste d'amarrage gratuit au sein du Centre Municipal de Voile

Le rapport est mis au vote.

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité.**

## III - PROGRAMME D'ACTIVITE 2008

L'année 2008 sera dominée par l'opération Québec.

La période de navigation prévisible s'étend de janvier à fin mai 2008, puis de fin septembre à décembre 2008.

La période de navigation de printemps sera partagée entre des sorties associatives et la formation de l'équipage mixte **VOGUE MASSALIA** / Arfade.

Des sorties « découverte » seront proposées en partenariat à d'autres associations du Pole Associatif Synergie Mer (Pass'Mer), et en particulier l'association Avenir traditions Marines (ATM).

Il n'y aura pas de chantier de carénage avant le départ de la yole pour le Québec, sauf une couche peinture sous-marine. Un chantier plus important sera à prévoir au retour.

### **Navigation en déplacement et manifestations**

Selon les dates (inconnues à ce jour) de mise en conteneur et de retour du bateau, une participation de Massalia aux Voiles latines de Saint Tropez et aux régates de yoles de Marseille est envisagée.

Une politique d'ouverture de l'association en direction d'autres associations sera développée, avec en particulier l'objectif de proposer des activités associatives de remplacement en l'absence du bateau.

## IV - BUDGET PREVISIONNEL

**Le budget prévisionnel est séparé en deux parties :**

- I) le budget de fonctionnement associatif, hors Québec 2008.
- II) le budget spécifique Québec 2008

Il est présenté en annexe.

Le budget Québec est estimé au minimum à 21.000 € qui seront couverts par une participation de 2000€ sur les fonds propres de l'association, 2000€ de contribution personnelle des équipiers, et 17000€ de sponsoring à trouver.

Ce budget, selon disponibilités, sera à compléter pour couvrir les frais d'uniforme de l'équipage (demandé par les organisateurs) ainsi que certains frais d'équipement non urgent du bateau (renouvellement des brassières de sauvetage).

Il est décidé de procéder à une demande spécifique de subvention d'équipement à hauteur de 4500€ pour financer la fabrication d'un jeu d'avirons de régates légers.

**Le budget prévisionnel est mis au vote et adopté à l'unanimité.**

## **V - APPEL A COTISATION**

Les cotisations restent inchangées pour 2008, soit :

- Cotisation normale : 40 Euros,
- Cotisation Bienfaiteur : 75 Euros,
- Cotisation Jeunes : 15 Euros.

Les cotisations 2008 sont mises en recouvrement.

S'ajoute à la cotisation 10€ de licence individuelle FVA obligatoire. Cette licence permet en particulier l'embarquement en toute sécurité (assurance) sur l'ensemble des bateaux de la FVA.

## **VI – PROCURATION**

L'assemblée autorise le président à accorder délégation de signature sur le compte de l'association ouvert à La banque Postale à M. François Jourdain, secrétaire du bureau de l'association.

## **VII - RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

M. Eric de WOLBOCK-CHATILLON, muté outre-mer, ayant quitté l'association, il est remplacé par M. Guillaume VRIET.

## **VIII - RENOUELEMENT DU BUREAU**

Sont élus membres du Bureau :

Jean-Patrick GUERITAUD, Président  
Benoît HANNART, Vice Président  
François JOURDAIN, secrétaire  
Jean-Michel PAIN, trésorier

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 18h30 et invite les présents à partager le verre de l'amitié.

\*\*\*\*\*

Le Président

Le Secrétaire

Le Trésorier

**Composition du Conseil d'Administration  
Elu lors de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> décembre 2007**

**I) BUREAU**

**Président : M. Jean-Patrick GUERITAUD**, né le 12/08/47 à Mayence (Allemagne),  
de nationalité française  
Directeur de Recherches CNRS.  
7, rue Aldebert, 13006 Marseille.

**Vice Président : M. Benoît HANNART**, né le 15/10/56 à Wasquehal (59)  
de nationalité française  
Fonctionnaire Territorial.  
Les Roquettes, 13720 La Bouilladisse.

**Secrétaire : M. François Jourdain**, né le 30/11/34 à Marseille  
de nationalité française  
Retraité  
8, avenue Talabot, 13007 Marseille.

**Trésorier : M. Jean-Michel PAIN**, né le 05/02/1963 à Toulon (83)  
de nationalité Française  
Cadre SNCF  
3, avenue des Lilas, 13014 Marseille.

**II) CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Mme Jacqueline AGNEL**, Psychologue.  
2, rue Socrate, 13001 Marseille

**Mme Laure PARVULESCO**, Contrôleur de la Navigation Maritime  
La Javie, Route de Valensolle, 04800 Gréoux.

**M. Guillaume VRIET**, Ingénieur systèmes électriques  
Rue du Rivet, 84120 Mirabeau

**M. John PENDRAY**, Artiste peintre, Peintre Officiel de la Marine.  
37, rue Dragon, 13006 Marseille.

**M. Dominique SOUBIE**, matelot marine marchande, Educateur sportif EPS  
44 avenue Jules Cantini, 13008 Marseille

**M. Taki SOROKOS**, Etudiant  
18, Les Roquettes, 13720 La Bouilladisse.

**Mme Marie-Julie GVOZDENOVIC**, Retraîtée.  
38, avenue Andoli, 13010 Marseille.

**Mme Hélène PATENNE**, sans profession  
22, rue Marengo, 13006 Marseille

\*\*\*\*\*

Certifié Exact  
Le Président

Le Secrétaire

Le Trésorier